



COMPTES DE L'EXERCICE 1983 en F.S.

Pos.	Poste	Budget	Dépenses	Recettes
4.1	Honoraires	9'000.--	23'471.50	
4.2	Assurances, AVS, etc..	750.--	1'205.15	
4.3	Autres frais de personnel	750.--	--.--	
5.1	Traductions, corresp.	7'500.--	13'665.--	
5.2	Interprètes p. séances	29'250.--	13'204.--	
5.3	Interprètes lors d'IBW	51'750.--	5'837.40	
6.1	Location de bureaux	16'875.--	6'122.75	
6.2	Machines de bureau	1'875.--	800.50	
6.3	Matériel de bureau	6'000.--	4'335.25	
6.4	Ports, téléphone, téléx	6'000.--	4'500.95	
6.5	Publications	15'750.--	42'167.50	
6.6	Impôts, bilan	3'000.--	1'200.--	
6.7	Voyages, Logement	18'375.--	29'297.50	
6.8	Imprévu	8'250.--	3'171.40	
7.1	Rentrées des cotisations des membres			227'804.60
7.2	Intérêts			14.15
	Fonds	175'125.--	149'978.45	227'818.75
			78'840.30	
			227'8'8.75	227'818.75
			=====	=====
1.2	Banque	9'327.30		
1.3	Membres débiteurs	51'855.55		
1.5	Actifs transitoires	30'476.90		
2.1	Créditeurs		12'819.45	
		91'659.75	12'819.45	
2.2	Fonds		78'840.30	
		91'659.75	91'659.75	
		=====	=====	

COMMENTAIRES SUR LE BILAN DE L'EXERCICE 1983

Eléments fondamentaux

Le bilan de l'exercice a été clos au 30.10.1983 par Monsieur Albert. J'ai continué la tenue des comptes après avoir pris comme cours de change pour les valeurs qu'il a indiquées, un taux de 100 Pts = 1.50 FS. Des restes d'écritures en provenance d'Espagne ont été incorporés aux comptes au 31.12.1983.

Le bilan comprend les mouvements financiers de Madrid, Linz et Zurich. Il a été nécessaire de tenir les comptes à triple du fait qu'il a fallu tenir un compte spécial à Linz étant donné les difficultés qu'il y a pour transférer des fonds depuis l'Espagne. Des pertes de change inévitables ont été provoquées par les grandes complications rencontrées, pertes de change qu'il n'a pas été possible de saisir jusque dans le dernier détail. La parfaite correction de tous les paiements ne fait aucun doute.

Bilan

Il a été pour la première fois établi des comptes dans la perspective de la tenue future des comptes, bilan qui englobe tous les actifs et passifs des exercices antérieurs. Ceci permet de mettre en évidence que :

- l'exercice 1983 se termine bien, malgré les nombreux frais et débours imprévus d'une part et les renvois survenus au niveau du budget d'autre part.
- les contributions non encore payées par les membres se situent à un niveau particulièrement élevé et expliquent les problèmes de paiements survenus de façon répétée à Madrid.

- toutes les dettes ont été liquidées à l'exception d'une affaire en suspens liée à l'IBW d'Atlanta aux USA.

Les montants libellés "Fonds" sont des contributions qui n'apparaissent en tant que gain qu'au niveau de la comptabilité. Ces liquidités appartiennent en fait en parts proportionnelles aux membres, sur base du module 6. Cet "excédent" sera rétabli correctement dans le cadre des comptes de l'exercice 1985.

Des difficultés de paiement sont constamment apparues à Madrid du fait qu'il avait fallu renoncer en fait jusqu'à maintenant à un fonds de roulement. J'ai donc procédé à une avance de fonds pour une série de prestations afin d'éviter de devoir me battre avec des problèmes semblables. Cela signifie que la dépense passe tout d'abord par ma propre affaire et sera refacturée dans chaque cas dans le cadre d'une facture globale et détaillée. Il ne sera pas calculé d'intérêt sur le capital mis en jeu; cela serait impossible si l'on s'adressait au milieu bancaire. Il est possible d'autre part d'éviter les fluctuations des cours de change lorsque les paiements s'effectuent rapidement. Prenons un exemple à titre d'illustration de ce fait: il y a deux ans, une facture du président du comité technique de l'ordre de frs. 32'000.-- environ correspondait à 1,75 mio. de Pts approximativement. Ces 1,75 mio de Pts ont été versés en 1984 et ne correspondent plus aujourd'hui qu'à 26'000.-- frs.s. environ ! Il est dès lors compréhensible que la différence soit portée à charge du secrétariat général.

La commission permanente s'est prononcée pour une attitude amicale mais conséquente dans le traitement d'affaires de ce genre, lors de sa dernière séance. Cela représente également un geste envers les pays qui eux sont de prompts payeurs.

Des rappels ont été envoyés en date du 15.4.1984 pour tous les montants encore dûs. Ce n'est qu'en septembre que sera publiée une liste des retardataires.

Remarques sur les diverses positions

- 4.1 Honoraires. L'on est parti de la situation existante du moment , lors de l'élaboration du budget. Des collaborateurs du secrétariat ont dû être rémunérés de façon modeste du fait des difficultés qui existaient en Espagne. Sont venus alors s'ajouter dès le mois d'août , les honoraires du secrétariat de Zurich,
- 4.2 Assurances, AVS, etc., Les assurances concernant le personnel sont en fait partie intégrante du salaire calculé. Cette position fait apparaître séparément les assurances de l'état en matière d'assurance vieillesse, invalidité et chômage. Leurs taux sont en ce moment de 5,4% du salaire pour la collaboratrice et de 10,8 % pour moi, respectivement.
- 4.3 Autres dépenses en matière de personnel : Ce poste disparaîtra à l'avenir. Les dépenses figurent soit sous 4.1, soit sous 5.1
- 5.1 Traductions / Correspondance : c'est dans le contexte de la restructuration que que des dépenses nettement plus élevées se sont produites alors que l'ensemble fonctionnait encore en Espagne. La Suisse n'a pas encore alimenté ce poste.
- 5.2 Interprètes / séances : Une séance prévue en moins est la cause d'une dépense inférieure.
- 5.3. Interprètes IBW :C'est l'attitude très généreuse de l'Autriche qui est à l'origine de la faiblesse de cette dépense.
- 6.1 Location de bureaux : une diminution manifeste des coûts est due à une réduction des dépenses en Espagne.

- 6.2 Machines de bureau : Ce compte n'existera plus à l'avenir. Les dépenses sont parties intégrantes des frais de location. L'inventaire de Madrid a été adressé à M. Albert, et doit rester dans le local qui avoisine le bureau, où sont respectivement déposés les actes.
- 6.3 Matériel de bureau : des mesures drastiques prises expliquent la modestie des dépenses. Il n'a été tout d'abord acheté que du papier pour machine à écrire. Les autres dépenses concernent toutes la location.
- 6.4 Ports, téléphones, télex : ce poste s'est révélé avoir une issue positive grâce à l'utilisation d'un taux de majoration favorable.
- 6.5 Publications : Les dépenses manifestement plus élevées sont la conséquence de factures d'époques plus anciennes. Les dépenses de 1983 pour illustrer des métiers se sont révélées être de 5'000.-- frs inférieures au montant budgété. Rien n'a par contre été facturé pour l'étude sur les systèmes de formation. Les frais en ont été pris en charge par M. Sommer.
- 6.6 Impôts, révisions : Il n'a fallu faire état dans cette position que de la dépense nécessitée pour effectuer le bouclage des comptes. Les impôts furent insignifiants le capital faisant défaut.
- 6.7 Voyages, hébergement : l'excédent des dépenses se rapporte à l'IBW de Linz (2 séances supplémentaires sur place) ainsi qu'au groupe de travail "constitution"
- 6.8 Imprévu : sont comptabilisés sous cette position, d'une part quelques menues dépenses d'un ordre de grandeur nettement au-dessous du montant budgété, et d'autre part le cadeau fait par l'Autriche (déduction faite du montant dû normalement pour l'année), ainsi que du montant en suspens relatif à Atlanta aux USA.

Remarque finale

J'aimerais ne pas oublier d'adresser mes remerciements les plus sincères à l'ancien secrétaire et actuel Président, Monsieur Albert, de sa collaboration amicale, coopérative et courtoise lors de ma prise de fonction. Le mérite lui revient en grande part si la passation des **pouvoirs** s'est faite sans problème; il en est ainsi également pour le fait de boucler nos comptes sur une note positive. J'aimerais englober les collaborateurs et collaboratrices dans mes remerciements. Ils se sont montrés actifs longtemps et jusqu'au dernier instant. J'adresse également mes remerciements à Madame Galeazzi dont les traductions sont toujours prêtes rapidement et qui exerce sa collaboration à titre honorifique.